

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate le 30 septembre 2011

ALGUES BLEU-VERT DANS LA BAIE STURGEON

Le Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound désire vous informer que des algues bleu-vert ont été décelées dans la baie Sturgeon, dans le canton The Archipelago. Des algues bleu-vert sont apparues dans la baie Sturgeon au cours des années précédentes, le plus souvent vers la fin d'août et en septembre. Les coordonnées GPS de l'emplacement des algues bleu-vert sont les suivantes : E0545361, N5052339.

L'eau potable du Parc provincial de la baie Sturgeon provient d'une source d'eau souterraine sûre et n'est donc pas touchée par la présence d'algues bleu-vert.

Le Bureau de santé recommande aux résidents de cette région et aux visiteurs de prendre les précautions suivantes jusqu'à ce que trois semaines se soient écoulées depuis la disparition des algues bleu-vert :

- Les propriétaires de systèmes privés d'alimentation en eau ne doivent pas consommer l'eau de la baie Sturgeon ni l'utiliser pour la cuisson et le bain. Il faut utiliser une autre source d'eau à ces fins.
- Le fait de bouillir l'eau ou d'utiliser des dispositifs domestiques de traitement de l'eau ne détruira **PAS** les toxines.
- Ne vous baignez pas dans la baie Sturgeon et n'y pratiquez pas d'autres activités aquatiques qui pourraient augmenter le risque d'exposer la peau à ces algues et toxines ou d'en ingérer.
- Ne donnez pas de l'eau de la baie Sturgeon aux animaux de compagnie ou au bétail.

Le canton The Archipelago collabore pleinement avec le ministère de l'Environnement et le Bureau de santé. Vous trouverez des feuilles de renseignements sur les algues bleu-vert sur le site www.healthunit.biz.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs à la santé, appelez le Bureau de santé au 705 474-1400 ou au 1 800 563-2808. Pour des renseignements généraux concernant les algues bleu-vert, communiquez avec le ministère de l'Environnement au 705 497-6865.

Citation

« Si votre eau potable provient de puits d'eau souterraine, vous n'êtes pas à risque. Toutefois, les propriétaires de systèmes privés d'alimentation en eau devraient éviter d'utiliser l'eau de la baie Sturgeon, car les dispositifs domestiques de traitement de l'eau ne détruiront PAS les toxines. »

Robert A-Muhong, gestionnaire de programme, Hygiène de l'environnement

- 30 -

Demandes de renseignements des médias :

Jill Faulkner, coordonnatrice des communications
705 474-1400, poste 2246, ou 1 800 563-2808
jill.faulkner@nbpsdhu.ca